



L'ONACVG CONCENTRE DÉSORMAIS SES MISSIONS SUR LES VÉTÉRANS DES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES ET LES VICTIMES DU TERRORISME

11 novembre : à quoi sert encore l'Office des anciens combattants ?

Mémoire Le centenaire du statut de Pupille de la nation sera célébré, ce vendredi 10 novembre, à l'Ecole militaire. Le lendemain, 11 novembre, le chef de l'Etat participera aux traditionnelles cérémonies commémorant l'armistice de 1918. Un hommage particulier sera rendu à Georges Clemenceau.

Créé durant la Première Guerre mondiale, l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) se cherche une raison de continuer à exister, alors que les « générations du feu » quittent progressivement la scène. Le terrorisme et les opérations extérieures (Opex) lui fournissent aujourd'hui la possibilité de trouver une nouvelle raison d'être.

Le dernier « Poilu » de la Grande guerre, Lazare Ponticelli, est mort en 2008 et les rangs des vétérans de la Seconde Guerre mondiale s'éclaircissent désormais rapidement comme en témoigne le fait qu'il ne reste plus que dix Compagnons de la Libération. Quant à la dernière cohorte nombreuse, « les anciens de la guerre d'Algérie ont entre 75 et 85 ans », indique à l'Opinion Rose-Marie Antoine, la directrice de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG). Dans son bureau des Invalides, elle décrit ainsi la mission de cet Office, géré de manière paritaire avec les associations du « monde combattant » : « La mémoire et la solidarité ».

« Depuis la création de l'Office des mutilés en 1916, nous sommes un organisme de réparation », dit-elle. Ainsi la carte du combattant ouvre des droits, notamment à une (petite) retraite de 748 euros par an, après 65 ans. Il reste encore plus d'un million de personnes concernées par la

guerre d'Algérie, en comptant les veuves. Mais déjà plus de 150 000 anciens militaires ayant participé aux récentes opérations extérieures sont concernés. « Le déclic a été l'attaque du Drakkar à Beyrouth en 1983 au cours de laquelle cinquante-huit soldats français ont été tués », explique-t-on à l'ONACVG. La « quatrième génération du feu » assure la relève.

Cohabitation générationnelle.

Dans le monde combattant, la cohabitation entre les différentes générations n'a pas toujours été facile – par exemple entre les anciens appelés d'Algérie et les engagés de l'armée professionnelle d'aujourd'hui. Mais le souci de sauvegarder des institutions, comme l'ONACVG, « de ne pas casser cet outil », l'a finalement emporté sur les bisbilles.

Au total, l'ONACVG estime le nombre de ses « ressortissants » à 2,4 millions, toutes catégories confondues, y compris les « victimes de la barbarie nazie », les « harkis, rapatriés et anciens supplétifs » ou les « pupilles de la Nation ». Ce vendredi 10 novembre, un rendez-vous à l'Ecole militaire marquera le centenaire de l'Office des pupilles, « ces enfants adoptés par la Nation », comme l'explique Rose-Marie Antoine. Cette institution, au nom désuet, reste d'une vive actualité avec les attaques terroristes. L'Etat a en effet décidé d'attribuer ce titre de « pupille » aux enfants victimes des

attentats récents ou aux orphelins : 189 l'an dernier et encore 138 cette année. Ils bénéficient d'une aide financière et d'un soutien moral.

L'une des grandes difficultés de l'action sociale est le suivi des personnes concernées. Ainsi, l'ONACVG ne dispose que d'une évaluation sur le nombre de pupilles de la Nation – « entre 30 000 et 35 000 » –, toujours en vie. Ce suivi concerne désormais les anciens militaires, en particulier ceux victimes de stress post-traumatique. Tant qu'ils restent sous l'uniforme, ils sont pris en charge par le Service de santé des armées, mais dès la fin de leur contrat – souvent de quelques années seulement –, à leur retour à la vie civile, ils sont perdus de vue. Or, les symptômes du stress post-traumatique apparaissent parfois tardivement. « Nous devons accompagner ceux qui reviennent de la guerre », assure



Plus de 150 000 anciens militaires ayant participé aux récentes opérations extérieures (ici au Mali) peuvent prétendre à la carte du combattant. Photo : SIPA PRESS

Rose-Marie Antoine. Ses équipes sont parvenues à identifier environ un millier d'anciens militaires concernés par ces blessures psychiques, qui peuvent ainsi être pris en charge.

Travail de mémoire. Avec un budget d'environ 100 millions par an et un effectif de moins de neuf cents personnes, l'ONACVG s'est recentré

ENCADRÉS DE L'ARTICLE

sur son cœur de métier en transférant récemment ses établissements médicosociaux (écoles de reconversion professionnelle, établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) à d'autres administrations. Elle ne conserve pas moins un rôle d'action sociale de terrain, avec un budget de 26 millions par an et environ 50 000 interventions. « C'est par exemple la veuve d'un ancien combattant qui touche moins de 800 euros par mois : nous l'aidons à remplacer son frigo. » Certains jeunes vétérans des Opex ont des difficultés à se réinsérer dans la vie civile et perçoivent le RSA. « Il est prioritaire pour nous d'aider ceux qui ont servi la France », résume-t-on à l'ONACVG.

Cela passe aussi par le travail de mémoire. Beaucoup d'anciens combattants, de blessés de guerre, de victimes du terrorisme ont besoin de comprendre, « qu'on m'explique ce que je faisais dans cette galère », selon les termes de l'un d'eux. Pour la

directrice de l'ONACVG, il ne s'agit pas d'un « devoir » de mémoire, mais d'un « droit à la mémoire et un devoir d'explication ». Parallèlement, l'Office gère toujours des cimetières ou des grands sites nationaux – ces « hauts lieux de mémoire » que sont, par exemple, le camp du Struthof, la nécropole de Notre-Dame-de-Lorette ou le mémorial du Mont-Faron à Toulon.

A la manière du « poppy » (coquelicot) que les Britanniques portent chaque année pour rendre hommage aux soldats morts, l'ONACVG tente, avec moins de succès, de promouvoir le Bleuet de France. Samedi 11 novembre lors de la cérémonie à l'Arc de Triomphe, le chef de l'Etat devrait le porter. ■

par Jean-Dominique Merchet

@jdomerchet t

“ L'Office estime le nombre de ses « ressortissants » à 2,4 millions, toutes catégories confondues, y compris les « victimes de la barbarie nazie », les « harkis, rapatriés et anciens supplétifs » ou les « pupilles de la Nation »

“ « La veuve d'un ancien combattant qui touche moins de 800 euros par mois, nous l'aidons à remplacer son frigo »

